



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23066029

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

09 MAI 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0831 974 938**

Nom

(en entier) : **HOLDBRU**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **avenue Jean Mermoz 1 bte 4 - 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : Renouvellement commissaire

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2023.

L'assemblée, après avoir constaté l'expiration du mandat de la société Christophe REMON & CO SA, représentée par Monsieur Christophe Remon, commissaire aux comptes, décide, à l'unanimité, de renouveler son mandat pour une durée de trois ans (exercices comptables 2023, 2024 et 2025). Les émoluments du commissaire sont fixés à 2.500,00 € indexés plus les cotisations afférentes due à l'IRE et à la TVA. Le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026 approuvant les comptes de l'exercice 2025.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Aude MICHEL et à Madame Stéphane LORFEVRE, agissant séparément et individuellement, avec faculté de subdéléguer leurs pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2 :14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme,
Stéphanie LORFEVRE
Mandataire

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal du 24 avril 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire Instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).